



CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

Les citoyennes et citoyens d'Orsières sont convoqués en Assemblée primaire ordinaire le

MERCREDI 9 JUIN 2021
19h30
Salle polyvalente de La Proz

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'assemblée / désignation des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 24 février 2021 et de l'Assemblée primaire extraordinaire du 28 avril 2021
3. Présentation des comptes 2020 de la Municipalité
4. Présentation des comptes 2020 du Service électrique
5. Rapport de l'organe de contrôle
6. Approbation des comptes 2020 de la Municipalité
7. Approbation des comptes 2020 du Service électrique
8. Modifications partielles du Plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ)
Secteurs Praz-de-Fort, Caille, Saleinaz, les Arlaches et Maligue
 - 8.1 Présentation du projet
 - 8.2 Décision
9. Divers

Cette assemblée sera suivie d'une

ASSEMBLÉE BOURGEOISALE

1. Ouverture de l'assemblée / désignation des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisale du 24 février 2021
3. Présentation des comptes 2020 de la Bourgeoisie
4. Rapport de l'organe de contrôle
5. Approbation des comptes 2020 de la Bourgeoisie
6. Divers

Tous les documents sont à disposition au bureau communal du 21 mai 2021 au 9 juin 2021.

Orsières, le 21 mai 2021

L'Administration communale